

Actualités

Décisions du conseil d'administration du 13 février 2019

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FÉVRIER 2019

Article mis à jour le 15/05/2019

Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, établissement public local rattaché au Département, s'est réuni ce mercredi 13 février 2019, sous l'égide de M. Patrick Malet, vice-président du Conseil Départemental, président délégué de l'Office de l'eau Réunion. Une revalorisation des aides financières dédiées à l'eau a été votée et vingt demandes de subvention ont été validées.

Près de 7 millions attribués en séance

3 millions d'euros sont attribués à la CINOR pour la réalisation et la réhabilitation de réseaux de collecte d'eaux usées sur divers secteurs. La CASUD est aidée à hauteur de 546 950 euros pour la réalisation de réseaux de collecte d'eaux usées, et de 230 430 euros pour la réhabilitation d'un réservoir d'eau potable sur son territoire. La commune de Saint-Pierre obtient une subvention d'1,1 million d'euros pour la réalisation d'une canalisation d'adduction entre deux réservoirs, permettant ainsi de sécuriser l'alimentation en eau sur la zone Nord-Est de la ville. Elle bénéficie également de 171 600 euros pour le renouvellement et le renforcement de conduites d'eau potable sur le secteur de la ravine des Cabris. Plus d' 1,17 million d'euros sont alloués à la ville de Trois-Bassins pour le renforcement de son réseau d'eau potable grâce à la mise en place d'une interconnexion avec le réseau de Saint-Leu. Saint-Denis bénéficie de 342 900 euros pour l'équipement d'un forage. La Créole se voit attribuer une subvention de 319 130 euros pour le remplacement d'un équipement de gestion de pression sur son réseau d'eau potable. La commune de Saint-Leu obtient une aide de 9 420 euros pour le dévoiement d'une conduite d'eau potable sur son territoire.

L'association « Lycéens en action » est accompagnée à hauteur de 22 000 euros pour un projet de coopération visant à installer un point d'accès à l'eau potable sur le site de l'hôpital de la commune d'Ouzioini, aux Comores.

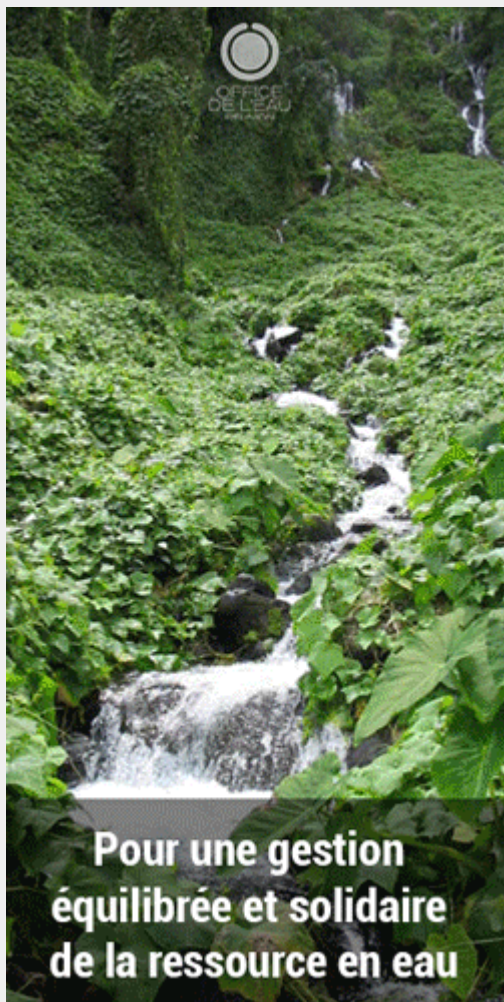
La Fédération départementale de pêche obtient une aide d'un montant de 49 530 euros pour une étude sur la truite arc-en-ciel, et de 30 160 euros pour la réalisation d'un programme de sensibilisation du grand public et du public scolaire à la préservation des milieux aquatiques.

Une revalorisation des aides financières dans le domaine de l'eau

Afin de mieux accompagner les porteurs de projet dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, le Conseil d'administration a décidé d'accentuer l'accompagnement financier de l'Office

de l'eau, en augmentant son taux minimal d'intervention à 50%, au lieu de 25%. Ainsi, les projets portés par les collectivités, établissements publics, entreprises, associations, ..., pourront dorénavant bénéficier d'un taux de financement compris entre 50% et 80%.

Depuis le 1er janvier 2016, l'Office de l'eau Réunion a ainsi engagé 22,4 millions d'euros, correspondant à la mise en œuvre de plus de 80 millions d'euros de travaux et d'études dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)